
Adresse de la société populaire régénérée de Sette à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire régénérée de Sette à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 322-323;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18289_t1_0322_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Égalité, Liberté, Fraternité

c'

Legislateurs,

Un régime d'équité succède à un gouvernement de terreur et nous fait goûter les biens faits de l'égalité, vous avez renversé le crime oppresseur et la terre de la liberté ne sera plus tinte du sang de l'innocence : chaque jour vous consolidez le bonheur du peuple et vous lui assurez ses droits inaliénables.

De nouvelles actions de grace doivent vous être rendues. Législateurs, votre adresse au peuple français remplie d'énergie et de vérité est faite pour confondre l'homme immoral et le malveillant : nous professons les principes qu'elle renferme et nous jurons, entre vos mains de ne nous en écarter jamais; sans cesse nous nous ralions au tour de la Représentation nationale et nous lui ferons une redoute de nos corps pour la garantir des traits des intrigants.

N'épargnez pas tous ceux qui usurpent une autorité qui ne réside que dans la nation où dans ses représentants, voudroient se rendre maîtres de leurs semblables.

Français? n'ayons de guide que la loi, renfermons nous dans elle, n'en étendons jamais les limites et c'est alors que nous serons heureux.

Des défenseurs de la patrie, Législateurs, qui ont versé leur sang pour nous sont encore dans les fers de la tyrannie, ou ils respirent un air impur, nous vous invitons à opérer le prompt échange de ces braves soutiens de notre indépendance.

Une chose, Législateurs, qui doit vous occuper, car vos travaux ne tendent qu'à notre prospérité. Comme ce sont les subsistances dont le prix augmente journellement la loi très sage du *maximum* dans une grande partie de ses points n'a pas son exécution. Nous pouvons vous en donner un exemple frappant par une comparaison du bled avec le vin, celui-ci se vend vingt-cinq sols la bouteille et la mesure de bled se vend trois livres quatre sols, ainsi trois bouteilles de vin ou trois pintes de paris valent plus qu'un boisseau de bled pesant trente deux livres : nous pourrions vous en citer d'autres preuves aussi forte et par ce moyen la, le citoyen peu fortuné mais laborieux avec le fruit de ses veilles et de la sueur de son corps peu à peine procurer à sa famille une nourriture frugale, cherchez dans votre sagesse, peres du peuple un remède à cet abus : notre espoir est en vous et notre attente ne sera pas trompée, puisque vous avez déjà tant de droits à notre reconnaissance.

Salut et fraternité.

Vive la République, vive la Convention.

COUCHOT, *président*, MONTERNAUT, *secrétaire*, BONNOT, *agent national* et 22 autres signatures.

[La société populaire de Chambly à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (57)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Représentants,

Au moment où les hordes étrangères fuient au loin, épouvantées, au moment où la Convention par une attitude fière et vigoureuse [*illisible*] les ennemis intérieurs, au moment enfin où renaissent les espérances et le bonheur exilés du sol français par les cruautés inouïes du monstre que vous avez terrassé, dont la mémoire sera à jamais exécrée! qu'il est glorieux pour vous, qu'il est consolant pour le peuple de vous voir consolider votre grand oeuvre par des vues aussi bienfaisantes, de le voir reposer sur des principes aussi certains que ceux que vous venez d'émettre. La société populaire du canton de Chambly, citoyens représentants, n'a pas entendu sans une vive émotion la lecture de votre adresse aux français dans laquelle respirent à la fois la fermeté, la justice, la vérité et l'humanité, et c'est dans l'enthousiasme et la reconnaissance que ses membres ont arrêté unanimement que cet hommage de leurs sentiments serait offert à la Convention, en l'assurant qu'ils se rallieront toujours autour d'elle comme des enfants tendres et attachés se ralliés autour d'une bonne mère.

Delibéré à Chambly, séance tenante, ce cinq brumaire an 3^e de la République une et indivisible.

Les membres composant la société populaire du canton de Chambly.

LAMAND, *maire et 33 autres signatures*.

d'

[La société populaire régénérée de Sette à la Convention nationale, le 4 brumaire an III] (58)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentants,

Votre adresse au peuple français fut lue dans notre sein et souvent interrompue par des applaudissements unanimes et des cris de Vive la République, vive la Convention nationale, par ce qu'elle contient les principes de vérité et de justice qui nous animent et les moyens les plus propres à procurer aux Républicains, aux vrais amis de la patrie, les moeurs et la probité qui doivent les caractériser.

Représentants! la liberté des opprimés, punition severe des contre révolutionnaires et des gens suspects élargis qui insulteroit les vrais

(57) C 326, pl. 1420, p. 19.

(58) C 326, pl. 1420, p. 25.

patriotes, exécution de la loi du 17 septembre v. s. maintien du gouvernement révolutionnaire, protection aux sociétés populaires contre ceux qui voudroient les annéantir et avec elles la République.

Encouragement aux arts et à l'instruction publique, deportation des restes impurs de la famille Capet, voila les mesures que nous croyons nécessaires dans cette circonstance et que nous vous prions de pezer dans votre sagesse.

Représentants! unité et indivisibilité de la République, attachement inviolable à la Convention nationale, seul point de ralliement des amis de la liberté et de l'égalité, voila les serments que nous avons faits et que nous soutiendrons jusqu'à la mort.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 202 signatures.

e'

[*La société populaire de La Clayette à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (59)

Citoyens représentants,

C'est avec un plaisir inexprimable que nous avons reçu votre adresse au Peuple français du [18 vendémiaire]. La lecture qui en a été faite plusieurs fois dans le sein de notre société a excité les plus vifs applaudissements et a fait verser des larmes de joie et de reconnaissance; nous y avons reconnu la vérité des principes de justice et de morale que vous y avés si bien scu dépeindre, et qui sont inséparables de la constitution française, oui, citoyens représentants, comme vous nous reconnoissons que la République ne peut se soutenir que par le concours de toutes les vertus, comme vous nous abhorrons, ces hommes qui parlent sans cesse de sang, d'échaffauds, ces patriotes exclusifs et outrés, ces citoyens enrichis par la révolution; ils sont nécessairement les ennemis du peuple, puisqu'après avoir conspiré contre lui, ils n'aspirent qu'à la confusion et à l'anarchie pour y trouver leur salut, eh! qu'ils sont coupables, ceux qui voudroient rétablir le système de terreur, proscrit à jamais par la Convention nationale et par l'opinion publique, mais citoyens représentants, vous n'aurés pas jurés en vain de les poursuivre sans distinction de grades et de fonctions, vous n'oubliérés pas que comme organes du peuple, vous avés seuls le droit de faire la loi et vous ne souffrirés pas qu'aucune autorité, aucune fraction de ce peuple, affectant de méconnoître vos pouvoirs, entreprennent de rivaliser avec vous, ce seroit avoir une bien petite idée de notre constitution que de la faire dépendre d'une ou même de plusieurs sociétés particulières, non, elle n'a point une baze aussi fragile. C'est le peuple entier qui doit la former.

(59) C 326, pl. 1420, p. 21.

L'appuyer sur une société qui n'est qu'un atome comparé à l'immensité de ce peuple, c'est ressembler aux indiens qui appuyent le globe sur un éléphant, ainsi donc représentants, vous n'abandonnerés pas à d'autres mains la conduite du vaisseau de la République, ce n'est pas assez pour vous de l'avoir débarassé d'une partie des enemis dont il etoit environnés. Vous ne devez en quitter le gouvernail qu'après l'avoir rendu au port.

Les membres du comité de correspondance de la société.

GAILLARD, LOUVRIER, GIOTTROY, GUILLOURE.

f

[*La société républicaine d'Épernay à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (60)

La République une et indivisible ou la mort.

Représentans,

Nous avons reçu avec allégresse votre adresse au peuple français, l'entousiasme avec lequel ses lectures réitérées sont entendues prouve que nous ne sommes pas indignes de vos bienfaits.

Oui, représentants, nous sentons les avantages inappréciables d'un gouvernement ou la suspicion n'est plus une source de calamités, ou les loix sont en vigueur ou les propriétés sont sacrées, où l'on sait épargner l'erreur et frapper le crime.

Maintenez le ce gouvernement salutaire. Nous le chérissons tel que vous nous le dépeignez dégagé de toute espèce de vexations; n'ayant d'autre baze que la justice, d'autres colonnes que les vertus.

Restez à votre poste, vous nous l'avez juré. Soyez inexorables pour l'immoralité, maintenez la probité à l'ordre du jour. Vous avez sauvé la patrie, et vous ferez son bonheur.

Pour nous, nous n'avons jamais reconnu d'autre centre que la Convention. Elle sera toujours nôtre unique boussole.

Nous triompherons avec elle, ou nous nous ensevelirions sous ses ruines, et nos derniers cris seroient encore, vive la République, vive la Convention.

Suivent 53 signatures (61).

g'

[*La société populaire de Dol à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (62)

(60) C 326, pl. 1420, p. 23.

(61) L'un des signataires accompagne sa signature de l'exclamation finale : *Oui, vive la Convention.*

(62) C 326, pl. 1420, p. 22.